



■ Un crash test pour les régimes de retraite obligatoires

« Suite à la présentation des deux récents rapports du Conseil d'orientation des retraites (COR), l'Institut de la protection sociale (IPS) s'inquiète des hypothèses trop optimistes retenues pour les simulations financières. Des hypothèses réalistes (loin des 4,5 % et 7 % de chômage testés) doivent être retenues pour vérifier la solidité des régimes de retraite. Pour cela, un crash test doit être organisé au plus tôt. Il permettra d'adopter les réformes nécessaires à la sauvegarde du système français en accordant les dispositifs de solidarité aux besoins réels et aux capacités financières du moment », indique l'Institut de la protection sociale dans un communiqué.